

calitom
service public des déchets

1%
déchets
Charente / Boala

CALITOM
TOURNE VERS L'AFRIQUE
coopération sur la gestion des déchets

Dossier de presse
13 juin 2018

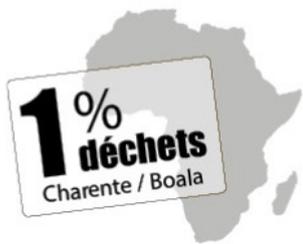
Contact presse : Alexa BADIN – 05 45 65 22 52 – abadin@calitom.com



SOMMAIRE

1% déchets : une démarche collective de solidarité.....	p 3
Les déchets en Afrique	p 4
La commune de Boala au Burkina-Faso	p 5
Cognac et Boala villes jumelles.....	p 6
Problématique et premier contact	p 7
La préparation d'un travail collectif.....	p 8
Le plan d'action 2018/2019	p 9
Une convention Calitom/Boala.....	p 11
Un soutien financier et technique.....	p 12
CALITOM, service public des déchets	p 13

Calitom apporte son soutien à la ville de Boala au Burkina-Faso dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Cognac. L'objectif est d'accompagner la commune dans sa problématique liée à la collecte des déchets et à la profusion des sacs en plastique. Ces échanges se tiennent dans le cadre du dispositif "1% déchets" mis en place par l'État dans le but d'inciter les collectivités locales en charge des déchets ménagers à développer des actions de coopération et de solidarité internationales. Ce programme permet aux collectivités de mobiliser jusqu'à 1% de leurs ressources sur ce type de projet.



1% DECHETS : UNE DEMARCHE COLLECTIVE DE SOLIDARITE

> La gestion des déchets : un enjeu environnemental international majeur.

La quantité de déchets produits dans les pays en développement croît très rapidement.

La loi du 7 juillet 2014 relative à la **politique de développement et de solidarité internationale** autorise les collectivités locales en charge de la gestion des déchets ménagers à affecter jusqu'à 1% de leurs ressources sur des actions de coopération internationale.

Calqué sur le « 1% eau » (Oudin-Santini 2005) et le « 1% énergie » (Pintat 2007)

L'an passé, l'association des collectivités Amorce, la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), l'Agence française de développement (AFD) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ont appelé les collectivités françaises à se mobiliser en faveur de ce dispositif.

> Des projets solides d'action internationale en faveur de la gestion des déchets

Ce type de projets vise notamment **par l'échange d'expérience à structurer la gestion des déchets ménagers sur un territoire**, à mettre en place des dispositifs de collecte, à créer des installations de valorisation ou d'élimination des déchets, à promouvoir le réemploi ou encore à développer le compostage dans les pays d'Afrique ou d'Amérique du Sud.

La collectivité décide du montant qu'elle souhaite mobiliser avec un plafond maximum de **1% de son budget déchets**.



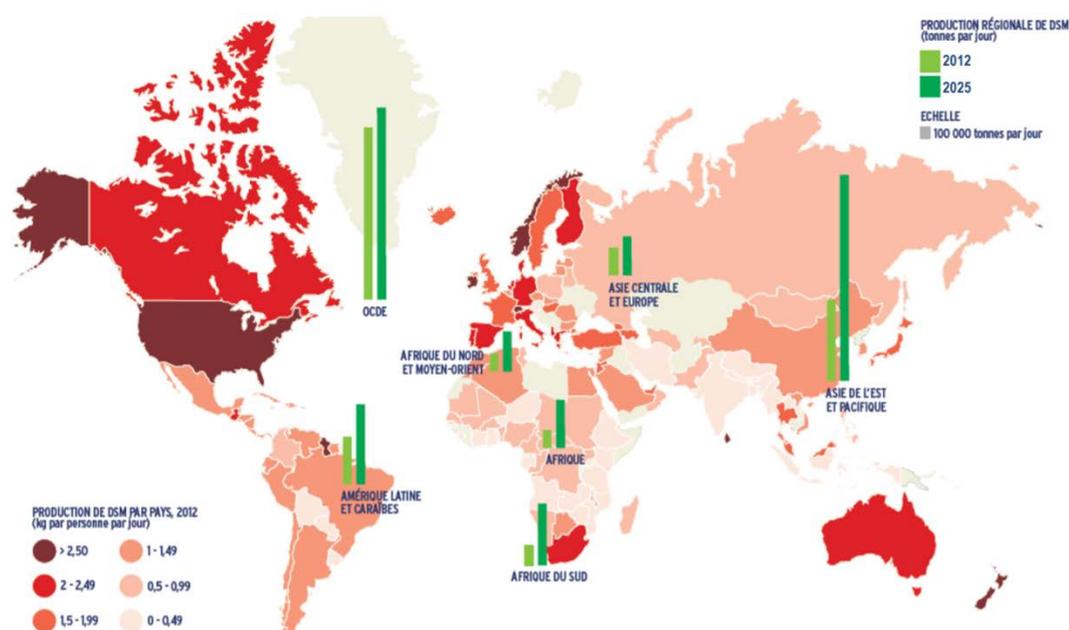
LES DECHETS EN AFRIQUE

> Les ONG estiment que dans les 10 prochaines années

- la quantité de déchets va augmenter de **2 milliards de tonnes sur la planète** ;
- au cours des 20 prochaines années, la quantité de déchets va même **doubler dans les pays en développement** ;
- le coût de gestion va être multiplié par 5.

Pour les pays à faibles revenus : les enjeux environnementaux (pollution des sols, des nappes phréatiques, ...) et de salubrité publique (transmission de maladies, troubles respiratoires et digestifs, ...) sont extrêmement forts.

D'un point de vue global, nos modes de consommation, la manière dont nous gérons nos déchets ont un impact sur l'environnement, le climat (émissions de gaz à effet de serre) et les changements climatiques...



Production mondiale de déchets solides municipaux 2012-2025
Source : The Economist, Banque Mondiale, 2012



LA COMMUNE DE BOALA AU BURKINA-FASO

> Etat du Burkina Faso

- République indépendante (ancienne Haute-Volta)
- 19,5 millions d'habitants
- 275 000 km² de superficie (la moitié de la France, 4 fois la région Aquitaine)
- Capitale Ouagadougou : 2,5 millions d'habitants

Le salaire moyen au Burkina Faso est de **175 € mensuels**.

L'agriculture représente 32% du PIB et occupe 80% de la population.

> Boala est une province du Namentenga (à 150 km de Ouagadougou)

C'est une **communauté villageoise composée de 16 villages et de 29 000 habitants** dont Boala est la ville « centre » (6 000 habitants).

Le Maire de Boala, Théophile BANDRE, élu en 2015, est le Maire de l'ensemble des villages.

La population rurale est principalement composée d'agriculteurs. Certains d'entre eux sont également commerçants, tailleurs, bouchers, maçons, soudeurs, forgerons... Les femmes gèrent le foyer, mais peuvent être potières, ou dolotières, fabriquer du beurre de karité, vendre sur le marché.

Les dispensaires, les écoles ou le lycée... sont tenus par des fonctionnaires.

Toutes les religions sont représentées. Cependant, Boala est un village majoritairement animiste, très ancré dans ses traditions.



COGNAC ET BOALA VILLES JUMELLES

Calitom a choisi de créer un partenariat avec le comité de jumelage de Cognac, qui soutient et connaît la ville de Boala au Burkina Faso.

> Signature d'une charte de l'amitié entre Cognac et Boala en novembre 2010

- Participation aux projets liés à la santé via l'association « Les Amis de Boala » ;
- Promotion du tourisme solidaire via le Comité de jumelage de Cognac : séjours d'échange et de découverte de la commune dont les bénéfices générés sont destinés aux projets de développement de Boala.

Mme Anne-Marie MICHENAUD, élue à la Ville de Cognac est aussi résidente de Boala. Elle est un lien fort entre les deux parties et facilitatrice du projet.





PROBLEMATIQUE ET PREMIER CONTACT

> Problématique locale

Tous les produits achetés au marché ou dans les boutiques sont mis dans 2 à 3 sachets en plastique très fins par soucis de discrétion (pratique culturelle). Ces sacs sont ensuite jetés sans solution de collecte et de traitement. Le vent disperse ces déchets partout.

Au-delà de la pollution visuelle, ces sachets s'enfouissent dans le sol, empêchant les cultures de pousser convenablement, et sont souvent avalés par les animaux qui meurent principalement de ce fait.

> Un premier déplacement en février 2018

Deux agents de Calitom, Virginie LAFFAS, responsable et coordinatrice du service prévention et Richard BORREDON, du service Qualité Hygiène Sécurité et Environnement se sont rendus du 10 au 25 février dernier au Burkina Faso.

Ils ont rencontré les acteurs, autorités et services compétents de Boala afin d'établir un diagnostic et dégager des pistes de travail.

Ce premier déplacement a permis de faire un état des lieux des problématiques liées à la collecte des déchets et à la profusion de sacs en plastique.

Sur place, un plan d'action a pu être élaboré en concertation avec les acteurs locaux et la mairie de Boala.

LA PREPARATION D'UN TRAVAIL COLLECTIF

> Rencontres, sensibilisation et visites de février

- **Des réunions politiques et techniques** avec le Préfet, les services d'assainissement et de l'environnement, la Direction Régionale de l'Environnement, la Chambre d'Agriculture, un éleveur, le Centre Ecologique Albert Schweitzer, les maires, l'association des commerçants ;
- **Des rencontres avec le réseau scolaire**, la circonscription de l'éducation de base, le lycée, B. TIENDREBEOGO, les majors et leurs équipes des Centres de Santé et de Promotion Sociale, les équipes des écoles primaires ;
- **Des réunions publiques** avec les chefferies traditionnelles, le comité villageois de développement, les conseillers municipaux, le groupement de femmes, les représentants religieux, la population... ;
- **La visite d'un outil de transformation de sachets plastique en pavés autobloquants ;**
- **La visite du centre de tri** de la commune de Kaya qui a mis en place un dispositif de gestion de ses déchets avec le soutien de ses villes jumelles allemande et française (Châtelleraut), l'association belge « Autres Terres Burkina Faso ».



LE PLAN D'ACTION 2018/2019

> Des possibilités de changement

Les différents échanges ont dressé un constat unanime : les sachets sont un véritable fléau pour les cultures et les animaux.

Les personnes rencontrées sont prêtes à utiliser des poubelles, y compris chez elles, mais à condition que la collecte soit gérée.

Les femmes pensent pouvoir faire le marché avec des paniers.

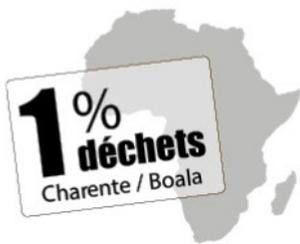
Il sera néanmoins difficile pour la population de se passer des sachets noirs car les gens ne veulent pas que tout le monde ait connaissance de ce qu'ils achètent.

Les commerçants sont prêts à participer à l'action.

OBJECTIF PRINCIPAL
diminuer l'usage des sacs en plastique
et inciter la population à jeter les déchets dans les poubelles

- **Mise en place de poubelles publiques** de fabrication locale sur l'ensemble de la commune (quartiers, écoles, place du marché) ;





- **Organisation de la collecte** par la désignation d'1 référent par village et mise en place d'une charrette avec un âne par village pour vider les poubelles, de motos-tricycles pour collecter les containers, de filets anti-envols, d'un lieu de stockage ;
- **Actions de sensibilisation et de prévention** grâce à:
 - un coordinateur du projet auprès des agents de la santé et des groupements de femmes, des commerçants, des écoles... ;
 - aux élèves d'une école de Boala qui réaliseront des sketches pour les autres enfants ;
 - un théâtre-forum monté par une troupe de comédiens de Kaya ;
 - à un groupe de femmes qui chantent ;
- **Communication** : affiches, matériel pédagogique, t-shirts au logo « Boala commune propre »... ;



- **Journée de lancement** avec récompenses pour les villages, quartiers et écoles participants (sacs/t-shirts en tissu, livres pour les enfants...).

> Seconde phase du projet

Une observation des résultats de la première phase sera réalisée durant environ 2 mois afin d'engager d'éventuels ajustements.

D'autres projets sont également envisagés :

- création d'un centre de valorisation des sachets plastique et d'un lieu d'enfouissement ;
- développement de la fabrication de pavés et plateaux de tables ;
- accompagnement et formation.



UNE CONVENTION CALITOM/BOALA

CALITOM et la commune de BOALA souhaitent construire un partenariat technique et financier, dont le but est d'accompagner la commune en vue d'une meilleure gestion de sa production de déchets ménagers.

Objectifs

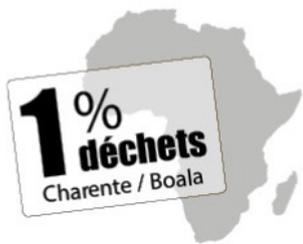
- établir un diagnostic partagé sur la situation de la commune ;
- définir un plan d'action adapté au contexte ;
- mettre en place des actions de prévention et de réduction des déchets ;
- mettre en place des solutions techniques de pré-collecte/collecte/transfert /traitement ;
- suivre sur plusieurs mois le dispositif pour assurer d'éventuels ajustements ;

Calitom s'est engagé à :

- réaliser un voyage d'étude prospectif afin de co-construire le diagnostic ;
- proposer des solutions d'actions de prévention et d'équipements adaptées ;
- apporter un financement selon les dispositions prévues par la loi afin de permettre notamment l'acquisition de containers, poubelles, filets... ;
- assurer un suivi sur place selon un rétro planning défini ;
- veiller à la maîtrise d'œuvre pour la phase d'étude et financer pour partie la construction d'un site de valorisation des sacs plastiques.

La commune de BOALA s'est engagée à :

- organiser les actions de sensibilisation ;
- organiser la collecte avec les agents de la collectivité ;
- mettre en place un lieu de stockage des déchets collectés ;
- prévoir un lieu de valorisation des sachets plastiques ainsi qu'un terrain pour la réalisation d'un lieu d'enfouissement.



UN SOUTIEN FINANCIER ET TECHNIQUE

Calitom a choisi d'accorder à la commune de Boala **une subvention de 48 000 €** correspondant à l'estimation des différents besoins

Compte tenu de la nature du projet (protection de l'environnement) et des emplois locaux générés, la municipalité de Boala fera **des demandes de subvention auprès des ministères burkinabés** de l'environnement, de l'emploi, de la jeunesse, des femmes, de l'agriculture et de l'élevage, du commerce et de la santé.

Calitom reçoit en juin une délégation de Boala. Un autre déplacement de suivi est prévu par les techniciens de Calitom après la mise en œuvre du plan d'action.

Les visuels et outils de communication nécessaires au plan d'action sont développés par le service communication de Calitom.



CALITOM, SERVICE PUBLIC DES DECHETS

Calitom est une collectivité publique ayant pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers du département.

Territoire collecte : 327 communes adhérentes, soit 183 844 habitants (hors Ville de Cognac, CDC du Rouillacais et GrandAngoulême).

Territoire traitement : 383 communes adhérentes, soit 353 853 habitants (tout le département)

Président : Michel COQ

Directeur Général du service exploitation : François FILIPPI

Coordinatrice de la prévention des déchets : Virginie LAFFAS

Budget 2018 de la collectivité :

. 40,5 millions € de fonctionnement

. 23,4 millions € d'investissement

Calitom a en charge : 1 unité d'incinération des ordures ménagères à La Couronne, 1 unité de pré-traitement mécano-biologique des ordures ménagères à Ste-Sévère, 1 installation de stockage en exploitation à Ste-Sévère, 7 centres de stockage fermés, 1 centre de tri des sacs jaunes à Mornac, 28 déchèteries, 1 plateforme de compostage, 4 quais de transfert et 1 recyclerie (www.laboutiquecalitom.com).

Comité -20% déchets : Parallèlement à ces missions, Calitom coordonne le programme de prévention et de réduction des déchets de la Charente avec l'ensemble des collectivités du département.

Sites et activité certifiés ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité)

Plus d'infos sur www.calitom.com